



## MULTIRISQUE ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT :

### RESPONSABILITE CIVILE INDIVIDUELLE ACCIDENT CORPOREL RISQUES DIVERS

<b>Contrat d'établissement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La totalité de l'effectif de l'école est affiliée à l'USEP,</b> l'école bénéficie sans cotisation supplémentaire de la garantie « contrat d'établissement ». Cochez cette case <input type="checkbox"/></li><li>• <b>Une partie de l'effectif n'est pas affiliée à l'USEP,</b> en souscrivant la « Multirisque Etablissement d'Enseignement » pour <b>les enfants non licenciés à l'USEP</b>, vous bénéficiez, <b>pour l'ensemble de l'effectif</b>, de la garantie « Contrat d'établissement ».</li></ul>	<input type="checkbox"/>  <b>0,76 €</b> par élève non affilié à l'Usep
--------------------------------	---	---

Dans les 2 cas, retournez le contrat d'assurance M.E.E joint  
complété et signé avec votre affiliation

